



1 000

jeunes bénévoles

futurs dirigeants

DOSSIER DE PRESENTATION



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne - 3 rue William Henry Waddington - BP44 - 02003 LAON Cedex
Téléphone : 03 23 28 60 92 - Fax : 03 23 28 60 91 - Email : aisne@franceolympique.com
Site internet : <http://aisne.franceolympique.com>

<p style="text-align: center;">PROJET FORMATION « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants »</p>

1) LE CONTEXTE GENERAL

Le Ministère des Sports et le mouvement sportif ont décidé, afin de favoriser le renouvellement des générations des responsables associatifs et d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives, de lancer en 2012 un plan « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants » d'associations sportives.

Il traduit la volonté ministérielle de conforter la structuration associative et plus particulièrement des clubs, acteurs de l'animation sportive des territoires, source de cohésion sociale. A travers ce plan, une dynamique visant l'accompagnement des jeunes dans la prise de responsabilités associatives est ainsi lancée.

Autour d'actions de formation visant à faire découvrir aux jeunes les rouages de la vie associative sportive et ses clés d'investissement, la sensibilisation à l'engagement des jeunes sera ainsi favorisée dans les instances dirigeantes sportives.

2) LES ENGAGEMENTS DU CDOS-AISNE

La formation de responsables associatifs est un atout fondamental du développement de notre vie associative, si nécessaire et importante pour la cohésion sociale de nos villes, quartiers et villages. Mais une vie associative dynamique, c'est aussi la rencontre et la discussion entre des adhérents d'âges différents et un partage des responsabilités entre plusieurs personnes.

Le CDOS-Aisne fait de la formation l'un des axes majeurs de son accompagnement auprès des comités sportifs et associations locales sur l'Aisne, grâce à son programme de formations mutualisé avec les Fédérations de Jeunesse et d'Education Populaire.

11 modules de formation de bénévoles sont programmés d'octobre 2011 à avril 2012 sur l'Aisne, avec des thématiques telles que le financement d'une association, méthode d'évaluation d'un projet, la comptabilité, la loi 1901 et ses statuts, sensibilisation à l'accueil d'une personne en situation de handicap, etc.¹

Face aux besoins croissant de formation des bénévoles associatifs et dans la juste continuité de sa démarche de formation déjà engagée, le CDOS-Aisne souhaite donc travailler sur le projet « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants » sur son territoire.

¹ Retrouvez toutes les informations sur les formations de bénévoles dans l'Aisne, sur le site du CDOS-Aisne : www.aisne.franceolympique.com rubrique « formation de bénévoles ».

3) LES MODALITES PEDAGOGIQUES D'ORGANISATION

Pour le département de l'Aisne, cette formation se fera dans le respect des principaux contenus théoriques précisés dans le cahier des charges et s'articulera autour de 6 axes, plus 1 spécifique au CDOS-Aisne :

- **La découverte de la vie associative** : Eclairage sur les grandes lignes de la loi relative au contrat d'association de juillet 1901, identification des rôles et missions des différents membres d'une association,
- **L'organisation du sport en France** : Présentation générale des acteurs du sport et de leurs prérogatives aux différents échelons territoriaux,
- **La méthodologie de projet** : Mise en évidence des étapes clés de l'élaboration d'un projet associatif,
- **La communication** : Base de la communication associative (les questions clés, les différents supports mobilisables, public cible, les outils disponibles...),
- **La responsabilité des dirigeants** : Identification des responsabilités incombant aux dirigeants sportifs dans le cadre des activités développées par leur association,
- **La gestion financière des associations** : Savoir lire et utiliser les outils comptables de base,
- **Le handicap et sport santé** : Prise en compte du handicap et de l'accessibilité de la pratique et sensibilisation à la santé du sportif.

4) LES MODALITES D'APPRENTISSAGE

A) L'articulation apports théoriques et mise en situation pratique

Afin de faciliter l'apprentissage mais aussi pour rendre la formation plus attractive et ludique, le CDOS-Aisne veillera tout particulièrement à articuler des temps d'apports théoriques avec des temps de travail autour de cas pratiques. L'objectif est de faciliter la mise en application des notions théoriques et de susciter de nouvelles interrogations et échanges entre les jeunes.

B) Les temps sportifs

Des activités sportives vont venir ponctuer la fin de chaque journée de formation. Le CDOS-Aisne va proposer plusieurs activités : Aqua Mundo (Center Parc), Tir à l'Arc, Voile et VTT, le tout encadré par des éducateurs diplômés.

En plus d'un temps récréatifs, les activités sportives vont permettre d'aborder sous un nouvel angle, les questions d'assurances, de sécurité et de responsabilités inhérentes à l'organisation d'une activité sportive.

Des animations « grands jeux sportifs » seront également proposées lors de veillées. Le jeu SuperQuizz Sport Santé va permettre d'aborder les thématiques telles que la nutrition, le dopage, le handicap et l'entraînement sportif et le jeu Sport Nature, le respect de l'environnement au travers de la découverte des sports de nature.

C) Les temps d'échanges sur les problématiques associatives

Des responsables associatifs seront conviés à témoigner et à échanger sur leurs expériences avec les jeunes bénévoles futurs dirigeants. Le CDOS-Aisne va solliciter le témoignage d'une association sportive dite « classique » et d'une association sportive employeur pour mesurer l'impact et les problématiques de la gestion associative.

D) La délivrance d'un livret de formation

Un livret de formation sera remis à chaque jeune bénévole futur dirigeant à l'issue de la formation. Le CDOS-Aisne va également utiliser, comme support :

- Le carnet de vie du bénévole, réalisé par le Ministère des Sports en concertation avec le mouvement sportif et mis en place sur Internet par le CNOSF,
- Le livret de formation du Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA).

La formation « jeunes futurs bénévoles » constitue l'occasion de mettre en évidence l'intérêt pour les jeunes de valoriser leur engagement bénévole dans leur parcours scolaire, universitaire voire professionnel. Le carnet de vie du bénévole est construit comme un outil favorisant cette valorisation.

5) LES MODALITES DE PROGRAMMATION

A) Dates de formation

La formation des jeunes bénévoles futurs dirigeants sera mise en place du lundi 23 avril 2012 au vendredi 27 avril 2012, pendant les vacances scolaires de pâques.

B) Lieu de formation

La formation se déroulera sur l'Espace Nautique de Cap'Aisne – 21 rue du Chemin des Dames – 02860 Chamouille – <http://www.capaisne.fr>. Les jeunes bénévoles futurs dirigeants seront hébergés dans le cadre magnifique des bords du lac de l'Ailette.

6) LES MODALITES DE RECRUTEMENT DES JEUNES BENEVOLES

La formation de jeunes bénévoles futurs dirigeants sera ouverte à 15 jeunes du département, âgés de 16 à 25 ans, en essayant de respecter la parité homme/femme. Ces jeunes bénévoles futurs dirigeants devront être licenciés auprès d'une fédération et/ou adhérents bénévoles d'une association sportive depuis au moins un an.

Ces jeunes pourront, à condition d'être titulaire d'une licence sportive, être issus d'une junior association du département de l'Aisne.

Chaque participant devra signaler, au CDOS-Aisne, son intention de participation avant le 29 février 2012. Un dossier de candidature, comportant une charte d'engagement, sera envoyé à chaque jeune pour retour, au CDOS-Aisne, avant le 31 mars 2012 (**Cf. annexe**).

Les dossiers de candidatures seront sélectionnés, par ordre d'arrivée, en respectant la parité homme/femme.

7) L'ACCOMPAGNEMENT POST FORMATION

Le CDOS-Aisne souhaite mettre en place un accompagnement post formation par l'organisation de réunions de suivi des jeunes bénévoles futurs dirigeants.

Ces réunions seront programmées sur les mois de juin et octobre 2012 pour effectuer un point d'étape sur les projets et l'engagement des jeunes bénévoles futurs dirigeants.

Le CDOS-Aisne proposera, aux jeunes qui le souhaitent, un accompagnement individualisé pour les aider sur la vie associative. Une fiche de suivi sera réalisée, avec chaque jeune bénévole futur dirigeant. Le CDOS-Aisne pourra demander aux jeunes bénévoles futurs dirigeants de témoigner lors des prochaines formations.

8) LE RESEAU JEUNES BENEVOLES

Le CDOS-Aisne travaillera à la création d'un réseau local de jeunes dirigeants dans l'Aisne. Ce réseau pourra être un lieu d'échange d'expérience, de relai et d'accompagnement pour les jeunes bénévoles futurs dirigeants qui souhaitent s'investir et prendre des fonctions dans une association.

Le réseau sera informé des formations existantes sur le territoire. Le CDOS-Aisne souhaite également réaliser un travail d'identification des besoins des jeunes et de leur association en matière de formation, pour mieux les orienter et de leur accorder, autant que possible, une priorité d'accès aux formations identifiées.

Enfin, le CDOS-Aisne souhaite mettre en place un suivi individualisé du parcours de ces jeunes bénévoles afin de les soutenir dans leurs démarches et de s'assurer de la pérennisation de leur engagement associatif (via la fiche de suivi)